

ORGANISATION DES PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE

Du repérage de la dépendance à la prise en charge du patient dépendant de plus de 65 ans

Indicateurs :

Formalisation d'un parcours global du repérage de la dépendance à la prise en charge du patient de plus de 65 ans en identifiant les acteurs du soin et les acteurs médico-sociaux

Nombre de patients bénéficiaires de ce parcours : 0

Prévu : 50

Nombre de RCP réalisées suite aux détections

incluant à minima 3 professions : 0

Prévu : 5

ACI 2022/2023

Tables des Matières

Introduction.....	3
Justification du choix de la thématique.....	3
Enjeux de l'élaboration du parcours de soins.....	4
Méthode.....	4
Membres du groupe ayant participé à l'élaboration du parcours.....	5
Membres du groupe ayant participé à la relecture du parcours.....	5
Calendrier des réunions.....	6
Evaluation du parcours de soins.....	6
Parcours de soins.....	6
Identification des personnes bénéficiaires du parcours de soins.....	6
Objectifs du parcours.....	7
Etapes du parcours.....	7
Promotion du parcours.....	7
Communication entre professionnels.....	7
Repérage et identification des acteurs de santé, sociaux et médico-sociaux	8
Structures hospitalières de la CPTS.....	8
Ehpad et Foyers résidences.....	9
Structures sociales et médico-sociales de maintien à domicile.....	9
Structures privées à but lucratif ou non de maintien à domicile.....	10
Acteurs médicaux.....	10
Repérage des patients.....	10
Au domicile du patient.....	10
En structure hospitalière.....	11
Accord du patient.....	11
Orientation du patient	11
Extrapolation du parcours.....	11
Annexes.....	12

Introduction

Justification du choix de la thématique

« La dépendance des personnes âgées désigne une perte d'autonomie aussi bien physique que mentale. Elle se définit comme un état durable de la personne entraînant des incapacités et requérant des aides pour réaliser les actes de la vie quotidienne. Le degré de dépendance d'une personne âgée dépend du niveau des limitations fonctionnelles et des restrictions d'activité qu'elle subit, et non directement de son état de santé. (OMS)

Sur le territoire de la CPTS, soit les communes de Décines et de Meyzieu (62 000 habitants), 20 % de la population a plus de 65 ans. Selon « sante.gouv », 8 % des patients de plus de 60 ans sont dépendants et 20 % des plus de 85 ans seraient dépendants. Avec 62000 habitants, le territoire de la CPTS a 5.6 % de sa population qui a plus de 80 ans, soit plus de 3400 personnes dont environ 700 seraient en situation de dépendance. Avec le vieillissement de la population ce chiffre ne devrait qu'augmenter.

Quand la dépendance n'est pas prise en considération, la principale problématique est l'hospitalisation imposée par le fait qu'il n'y ait pas de solution autre. C'est ce qu'on appelle des **Bedblockers**. Les patients dépendants sont donc hospitalisés alors que leur état de santé ne le justifie pas, et/ou, des patients restent hospitalisés car aucune solution rapide n'a été trouvée pour prendre en charge la dépendance.

Les rencontres organisées avec les professionnels du territoire et notamment l'hôpital mutualiste Médipôle ont fait ressortir que la principale problématique de la dépendance était la difficulté à fluidifier le parcours d'un patient dépendant, entraînant une sur-hospitalisation alors que l'état de santé des patients ne le justifiait pas.

Les communes de Décines et Meyzieu ont en place des structures effectives, parfois méconnues pour la prise en charge de la dépendance. Ces structures ont des critères de prise en charge de la dépendance multiples et peuvent paraître complexes aux profanes. Il ne s'agit pas pour la CPTS de rajouter un élément supplémentaire à ces structures, mais de fluidifier la prise en charge de la dépendance, afin de raccourcir la durée de la mise en place de la prise en charge de la dépendance.

La formalisation d'un parcours qui définit le plan du repérage à la prise en charge de la dépendance de la personne âgée avec l'hôpital mutualiste de secteur Médipôle a donc toute son importance à son élaboration.

La CPTS Le Grand Large, jeune organisation structurant l'offre de soins de premier recours local à l'échelle du territoire de Décines et de Meyzieu, a ainsi toute sa place dans la formalisation d'un parcours sur le repérage et la prise en charge de patients âgées dépendants, permettant une coordination optimale des acteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux.

Les CPTS, jeunes organisations structurant l'offre de soins de premier recours local à l'échelle d'un territoire, ont toute leur place dans la formalisation d'un parcours sur le repérage et la prise en charge de patients âgées dépendants permettant une coordination optimale des acteurs.

Enjeux de l'élaboration du parcours de soins

L'objectif de ce parcours de soins est d'améliorer le repérage et la prise en charge des patients âgés dépendants en sortie d'hospitalisation ou non, notamment en mettant en place une articulation autour de formalisation de parcours, au domicile des patients en lien avec les professionnels de santé du territoire, et avec l'hôpital mutualiste de secteur Médipôle pour ce qui est de la post-hospitalisation. Cette articulation étant structurée, elle pourra s'étendre aux Hospices Civils de Lyon, dès que celle-ci sera effective.

L'enjeu de ce parcours est de promouvoir des actions qui permettront aux patients de vivre avec leur dépendance dans les meilleures conditions possibles, grâce à un repérage précoce et dans un délai le plus court possible, permettant ainsi de réduire les hospitalisations non justifiées et de ne pas saturer les urgences, et également de faciliter le retour au domicile du patient âgé dépendant hospitalisé, afin de réduire le nombre de Bedblockers.

Méthode

Ce parcours répond aux problématiques du territoire. Il est apparu que le cloisonnement des professionnels était un frein majeur pour la fluidité de ce parcours. Chacun fait appel à son réseau informel avec plus ou moins d'efficacité. Les acteurs classiques du territoire ont cependant plus d'efficacité pour la prise en charge de patients complexes, due au fait d'une meilleure connaissance de l'environnement médico-social. Cependant, l'ubérisation des soins, processus économique qui, grâce aux nouvelles technologies numériques contourne les secteurs classiques en créant un nouvel intermédiaire, et mettant en place des acteurs non identifiés du territoire (medicalib, ideline...). Cette ubérisation facilite la rapidité de la prise en charge de patients dépendants notamment pour la post-hospitalisation, au détriment des acteurs locaux, pouvant les mettre en péril.

Par la suite, l'articulation de ce parcours pourra être identifiée et étendue à la prise en charge des patients en situation de handicap, et de patients cancéreux en post-hospitalisation.

Membres du groupe ayant participé à l'élaboration du parcours :

Coordonnateur du parcours : M. Jean-Pierre DESMARIS, jean-pierre.desmariscptslegrandlarge.fr

Mme Christel QUESADA, cadre référente liens ville hôpital (équipe parcours patient au MHM),

Mme Moufida HERZI, directrice clinique La Majolane, Meyzieu,

Mme Caroline DUPRAZ, IDEL, Meyzieu,

Mme Murielle MERLO, IDEL, Décines,

M. Guillaume CONESA, Cadre de Santé, Clinique de la Majolane, Meyzieu,

Mme Sophie BONIN, Pharmacienne, Décines,

Mme Bénédicte PONS-LACHANAT, Pharmacienne, Décines,

Mme Nadia FARAH, IDEC, Ehpad, Marguerite, Meyzieu,

Dr Kadouja SETTI, Médecin généraliste, Décines,

Mme Karine CHANTIER, IDEC, AIVAD, Meyzieu,

Mme Samia MESSAI, IDEL, Décines,

Mme Laura COTTE, orthophoniste libérale, Décines,

Mme Laure KOUAME, infirmière coordinatrice, MAS Marcel Chapuis.

Référent parcours :

A définir

Membre ayant participé à la relecture du parcours :

Mme Christel QUESADA, cadre référente liens ville hôpital (équipe parcours patient au MHM),

Mme Moufida HERZI, directrice clinique La Majolane, Meyzieu,

Mme Caroline DUPRAZ, IDEL, Meyzieu,

Mme Murielle MERLO, IDEL, Décines,

M. Guillaume CONESA, Cadre de Santé, Clinique de la Majolane, Meyzieu,

Mme Sophie BONIN, Pharmacienne, Décines,

Mme Bénédicte PONS-LACHANAT, Pharmacienne, Décines,

Mme Nadia FARAH, IDEC, Ehpad, Marguerite, Meyzieu,

Dr Kadouja SETTI, Médecin généraliste, Décines,

Mme Karine CHANTIER, IDEC, AIVAD, Meyzieu,

Mme Magalie BOUZIANE, Responsable servie senior et santé, CCAS, Décines,

Mme Elodie MALBRANKE, Directrice Ehpad Marguerite, Meyzieu,

Mme Samia MESSAI, IDEL, Décines,

Mme Laura COTTE, orthophoniste libérale, Décines,

Mme Zahia BELKADI, directrice Ehpad Morlot, Décines,

M. Christian PINEL, Directeur DSP, Décines,

M. Olivier DAZINIERAS, pharmacien, Pharmacie des Plantées, Meyzieu

Mme Laure KOUAME, infirmière coordinatrice, MAS Marcel Chapuis.

Calendrier des réunions

- . Mai 2022, rencontre Dr Jihane FATTOUM, Praticien Hospitalier - Urgences de l'hôpital de La Croix Rousse à Lyon et Chargée de mission Ville-Hôpital à la direction de la stratégie et des coopérations HCL,
- . 5 décembre 2022, réunion groupe de travail, protocole de coopération,
- . 7 décembre 2022, réunion groupe de travail Post Hospitalisation
- . Janvier 2023 : Envoi du compte rendu de la réunion et incorporation des commentaires,
- . 21 mars 2023, rencontre Mme Magalie BOUZIANE, responsable service senior et santé, CCAS Décines,
- . 24 mars 2023, rencontre Mme Elodie MALBRANKE, directrice Ehpad Marguerite, Mezzieu

Evaluation du parcours de soins

L'intégration de patients témoins permettra d'évaluer le parcours de soins. Il permettra d'identifier les réajustements nécessaires pour optimiser la fluidité et la cohérence de celui-ci.

L'indicateur sera :

Nombre de patients identifiés et intégrés dans ce parcours,

Parcours de soins :

Identification des personnes bénéficiaires du parcours de soins

Critère d'inclusion :

Toute personne résidante sur les communes de Décines et de Mezzieu, dépendantes, de plus de 65 ans.

Critère d'exclusion :

Les personnes ne résidant pas sur le territoire de la CPTS sont exclues de ce parcours. Les patients du territoire de moins de 65 ans sont exclus de ce parcours.

Objectifs du parcours

La finalité du parcours est de proposer au patient dépendant, âgé de plus de 65 ans, une prise en charge globale de sa dépendance, portée sur la coordination des différents acteurs médicaux et médico-sociaux et sociaux du territoire, afin d'optimiser la gestion de sa dépendance.

L'utilisation des ressources humaines du territoire permettra la réalisation de cette finalité.

La CPTS coordonnera l'utilisation de ces ressources.

Etapas du parcours :

Sortie ou non d'hospitalisation.

Promotion du parcours :

Le parcours est promu aux professionnels de santé du territoire, aux acteurs médico-sociaux par courriel et par information sur le site internet de la CPTS, de son existence. Une newsletter fait état de l'évolution du parcours.

Le parcours est consultable sur le site internet.

Communication entre professionnels :

La communication entre professionnels de santé se fait dans la mesure du possible uniquement via MonSisra. Pour les autres acteurs, n'utilisant pas, normalement, de données médicales ou de données sensibles, ils utilisent leur messagerie classique.

L'adresse courriel MonSisra de la CPTS est :

`cptslegrandlarge.santeparcourscoordination@aura.mssante.fr`

L'adresse courriel sans donnée sensible est :

`contact@cptslegrandlarge.fr`

Le numéro de téléphone de la CPTS est :

09.70.66.14.49

La CPTS n'est pas gestionnaire d'habilitation et ne peut donc inclure un patient dans « Mes Patients » de MonSisra.

Repérage et identification des acteurs de santé, sociaux et médico-sociaux :

Structures hospitalières de la CPTS :

1. **Médipôle Hôpital Mutualiste** est l'hôpital de secteur.

L'adresse de Médipôle est :

158 rue Léon Blum, Villeurbanne.

Médipôle est joignable 24h/24 au 04 87 65 00 00

Une Hotline, en lien direct avec le gériatre d'astreinte, réservée uniquement aux adhérents, est disponible sur le site internet de la CPTS.

2. **CLINEA Clinique de la Majolane**, est la clinique de secteur,

L'adresse de la clinique est :

3 Rue Dr Frédéric Dugoujon, 69330 Meyzieu

La clinique est joignable au 04.37.44.27.10

La clinique La Majolane est un établissement privé de soins de suite et de réadaptation. Elle propose des prises en charge adaptées à des patients provenant d'un service de soins aigus (ou de leur domicile sur prescription médicale), nécessitant un accompagnement médicalisé et/ou des soins de rééducation pour une réadaptation en vue d'un retour à domicile, et également à des personnes dépendantes, ou à risque de dépendance, présentant des polyopathologies.

3. **Centre Médico-Psychologique pour personnes âgées « Therras »**, en lien avec Le Vinatier est la structure identifiée pour la prise en charge psychologique de la personne âgée.

L'adresse du CMP est :

9 rue Marcel Therras à Décines,

Le CMP est joignable au 04.37.42.00.14.

La prise en charge se fait sur rendez-vous après un contact avec la secrétaire du CMP. Un courrier du médecin traitant est nécessaire (antécédents, traitement, motif de consultation).

Ehpad et Foyers résidences :

La CPTS ne peut en aucun cas gérer la gestion d'une entrée en Ehpad ou en foyer résidence qui gardent leur autonomie. Elle ne peut que transmettre les informations nécessaires à la prise d'un contact initial.

EHPAD Fleurs d'automne

1 rue de la soie, 69150 DECINES

Joignable au 04.72.02.64.64.

EHPAD Albert Morlot

2 rue Nicolas Copernic, 69150 DECINES
Joignable au 04.78.94.06.10.

EHPAD Les Volubilis

16 rue Cornavent, 69150 DECINES
Joignable au 04.72.02.66.66.

Foyer Résidence Maurice Flandrin

21 rue Nansen, 69150 DECINES
Joignable au 04.78.49.46.75.

EHPAD Résidence Marguerite

34 Rue Henri Lebrun, 69330 Meyzieu
Joignable au 04.78.31.09.09.

Maison de retraite Jean Courjon

9 Rue Mélina Mercouri, 69330 Meyzieu
Joignable au 04.78.04.75.05

Résidence personnes âgées Tamaris

9 Rue de la Verpillière, 69330 Meyzieu
Joignable au 04 78 31 61 55

Structures sociales et médico-sociales de maintien à domicile :

Espace Senior Décinois

21 rue Nansen 69150 Décines-Charpieu
Joignable au 04.78.49.55.92

Pôle Senior

30 Rue Louis Saulnier, 69330 Meyzieu
Joignable au 04.72.45.20.70.

SSIAD Décines Santé Plus

32 Rue de la République, 69150 Décines
Joignable au 04.78.49.72.30.

SSIAD AIVAD

30 Rue Louis Saulnier, 69330 Meyzieu
Joignable au 04.72.31.71.06.

Structures privées à but lucratif ou non de maintien à domicile :

Ces structures sont agréées par le Métropole de Lyon.

Age et perspectives

5 bis allée Joannès Gonon, 69330 Mezzieu
Joignable au 04.87.38.88.32

Association intercommunale Vivre à Domicile

30 rue Louis Saulnier, 69330 Mezzieu
Joignable au 04.78.31.71.06

AT Home Compliced

4 rue Lucie et Raymond Aubrac, 69150 Décines
Joignable au 04.28.00.01.57

Vivraliance

32 avenue Jean Macé 69150 Décines
Joignable au 04.37.40.82.00

Aide et A

102, avenue Jean-Jaurès 69150 Décines
Joignable au 04.78.58.17.87

Acteurs médicaux :

Le repérage des autres acteurs se fait à l'aide du site internet.

Les acteurs clairement identifiés pour prendre en charge la dépendance et intégrer le parcours sont répertoriés. Une cartographie localisant ces acteurs est associée à leur identification sur le site internet.

Repérage des patients

1. Au domicile du patient :

Un outil de repérage pour les professionnels de santé est mis à la disposition sur le site internet de la CPTS. Cet outil peut être utilisé par tous les professionnels de santé ou du social intervenant régulièrement au domicile du patient, notamment les auxiliaires de vie sociale, aides-soignants, aide-ménagères, etc.

L'outil est « l'outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation », édité par l'HAS. Une « fiche notice » téléchargeable et une vidéo de démonstration sont disponibles sur le site internet de la CPTS.

Le professionnel envoie par courriel la fiche outil à la CPTS qui met en place les dispositifs de la gestion de la dépendance. Les professionnels et les structures capables de prendre en charge un patient dépendant sont identifiés par la CPTS et adhérents.

La consultation par le médecin généraliste est nécessaire lorsqu'une dépendance est identifiée afin de définir la cause médicale de celle-ci, et ne pas omettre une pathologie particulière.

A la demande du médecin généraliste, une téléconsultation peut se faire au domicile du patient. Celle-ci est effective, à condition d'être identifiée par la CPTS et d'utiliser MonSisra.

2. En structure hospitalière :

Quand une structure hospitalière repère un patient dépendant, celle-ci, afin de fluidifier le retour à domicile du patient et de ne pas faire de ce patient un Bedblocker, peut contacter la CPTS qui l'intégrera dans le parcours. La structure hospitalière envoie le formulaire de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation », édité par l'HAS, si possible. La sortie du patient ne pourra se faire que lorsque le patient aura un parcours défini, avec les acteurs identifiés afin de garantir un maximum de sécurité pour le patient et d'éviter un retour en hospitalisation par un passage dans service d'urgences.

La CPTS ne peut en aucun cas inclure d'elle-même un patient dans ce parcours sans l'accord du patient.

Accord du patient :

L'accord du patient est obtenu par la CPTS et figure sur un listage. Cet accord est indispensable pour bénéficier de l'action d'un professionnel de santé dans le cadre de son parcours.

Orientation du patient :

Quand un patient est repéré, la CPTS coordonne l'utilisation des ressources du territoire afin de tout mettre en œuvre pour maintenir le patient à son domicile, et/ou faciliter un retour d'hospitalisation.

Le GIR (Groupe Iso-Ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.

La CPTS, en fonction du GIR oriente le parcours. Les GIR élevés 5/6 seront orientés vers les structures médico-sociales des communes tandis que les patients au GIR faibles seront orientés vers les structures de la Métropole de Lyon pour l'obtention de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, (APA), afin d'en accélérer la procédure et produire une réelle plus-value pour le patient.

La CPTS coordonne les professionnels libéraux pour la prise en charge du patient dépendant à son domicile. Elle les met en lien avec les structures sociales et médico-sociales.

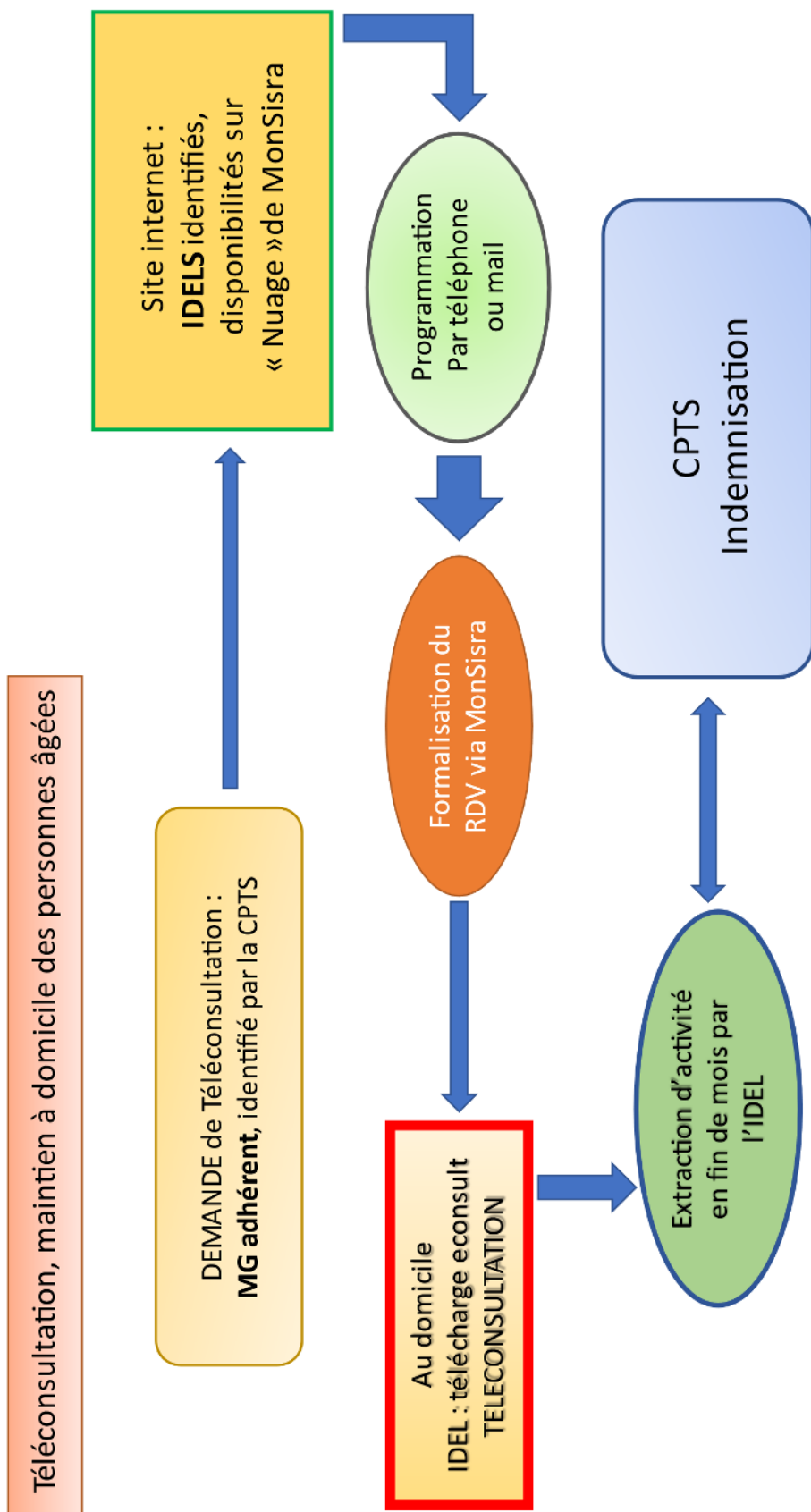
En cas de rupture de parcours, la CPTS coordonne et oriente le patient pour la poursuite de son suivi vers les structures identifiées.

Extrapolation du parcours :

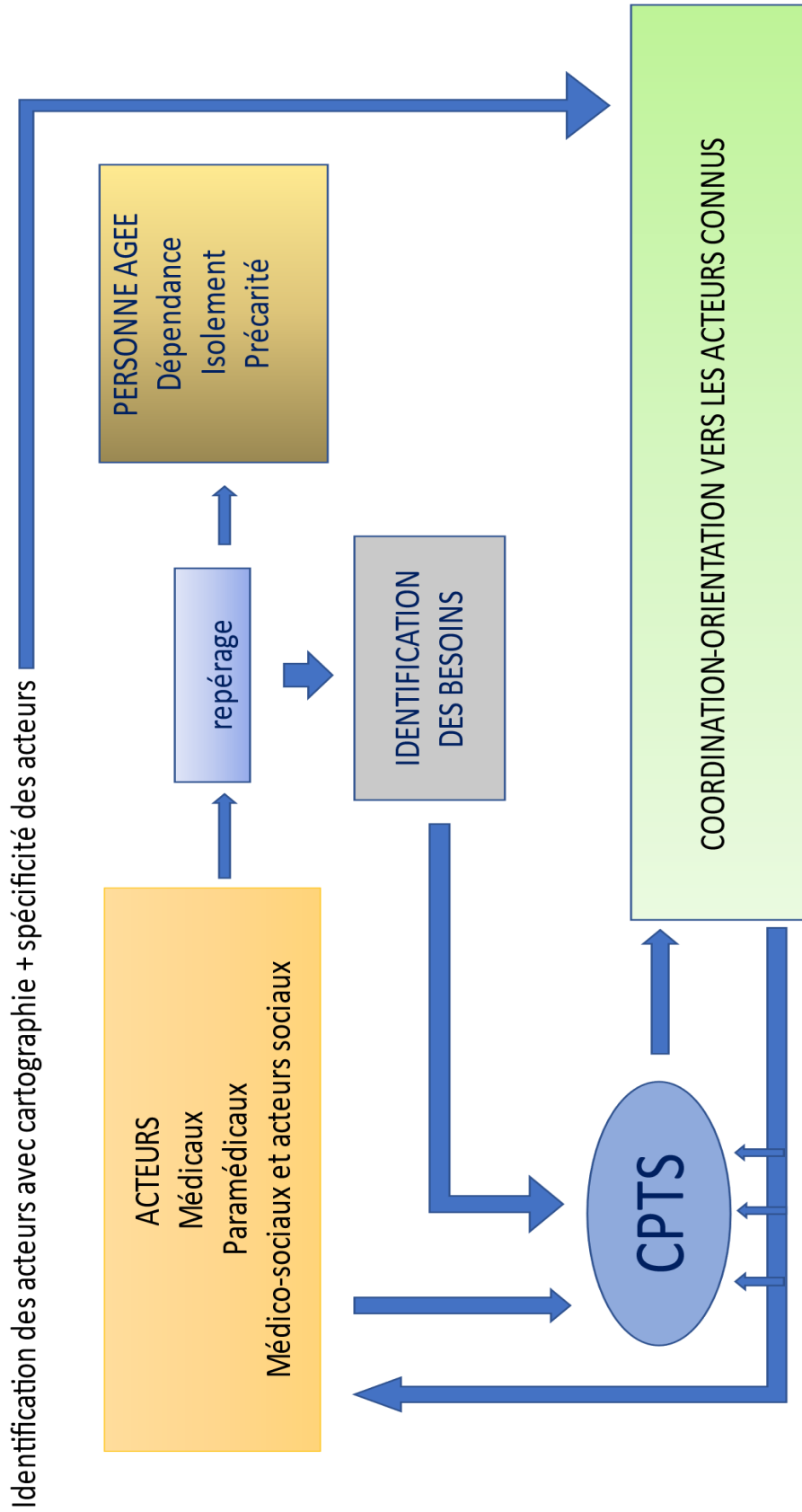
La structuration de ce parcours pourra être étendue à la prise en charge des patients en situation de handicap, et de patient cancéreux en post-hospitalisation.

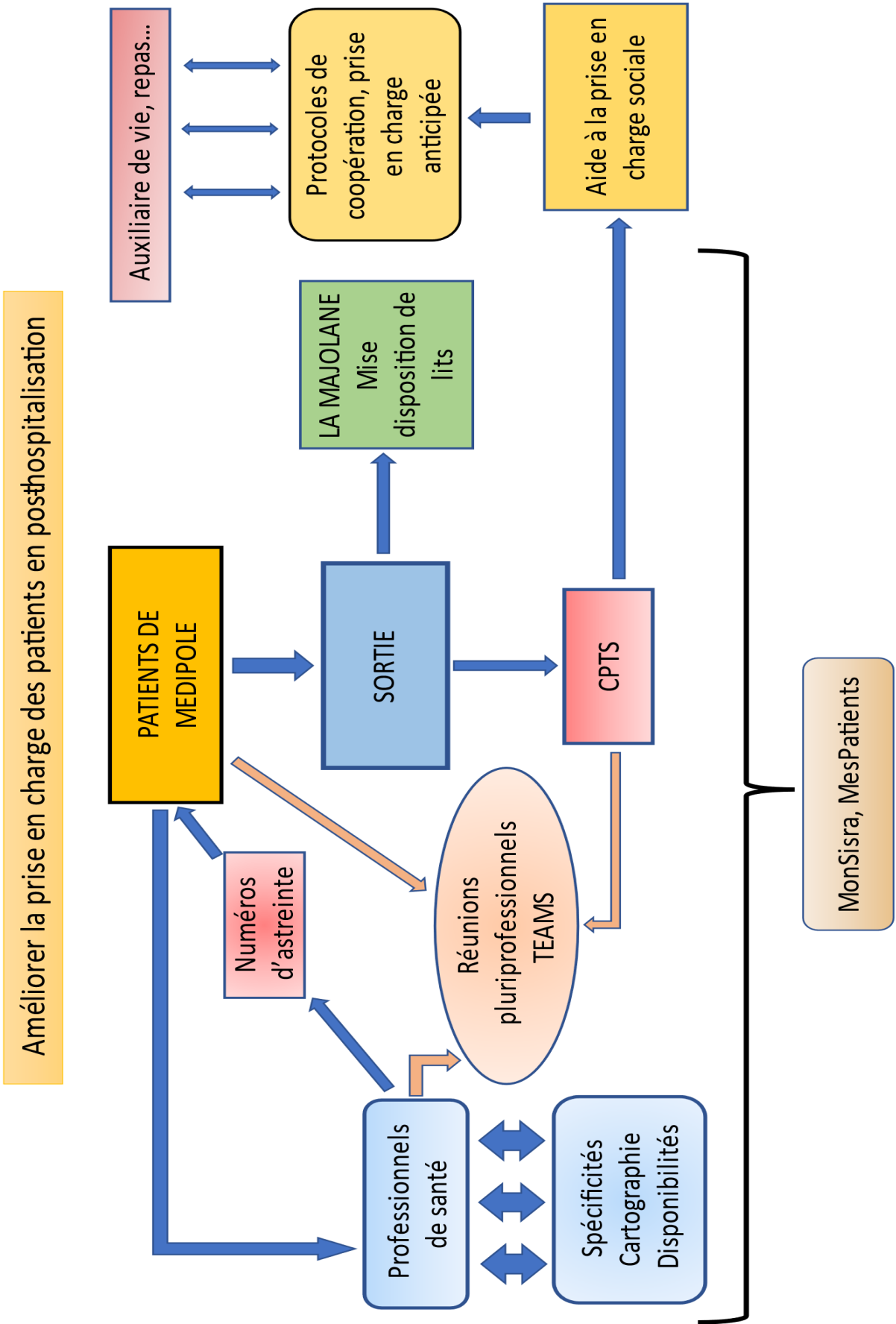
Annexes

Schéma Téléconsultation, maintien au domicile des personnes âgées.....	13
Schéma repérage de la dépendance.....	14
Schéma Améliorer la prise en charge des patients en post-hospitalisation.....	15
Compte rendu de la réunion du 7 décembre 2023.....	16
Compte rendu de la réunion du 5 décembre 2023.....	17
Fiche outil Repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation.....	19
Groupe GIR.....	20



REPERAGE DE LA DEPENDANCE





Groupe de travail **Post Hospitalisation**

1ere réunion, le 7 décembre 2022, 12h30-14h30

Lieu : CPTS Le Grand Large, 11 avenue Jean Jaurès, 69150 DECINES

Coordonnateur :

Jean-Pierre DESMARIS

Personnes présentes :

Me Caroline DUPRAZ, IDEL, Mezzieu,

Me Christel QUESADA, cadre référente liens ville hôpital (équipe parcours patient au MHM),

Me Murielle MERLO, IDEL, Décines,

Me Betty PACE, IDEL, Mezzieu,

M. Guillaume CONESA, Cadre de Santé, Clinique de La Majolane, Mezzieu,

Me Bénédicte PONSI-LACHANAT, pharmacienne, Décines,

Me Sophie BONIN, Pharmacienne, Décines,

Me Nadia FARAH, IDEC, Ehpad, Marguerite, Mezzieu,

Dr Kadouja SETTI, Médecin généraliste, Décines,

Me Karine CHANTIER, IDEC, Aivad, Mezzieu,

Me Samia MESSAI, IDEL, Décines.

Personne excusée :

M. Christian PINEL, directeur DSP, Décines.

Constats :

Pour les professionnels de secteur :

Les professionnels se sentent isolés, absence de compte rendu post hospitalisation.

Difficulté d'obtenir un avis de médecins spécialistes lors de la sortie des patients.

Il y a une segmentation des professions qui entraîne un défaut de communication.

Pour le secteur mutualiste et hospitalier :

Il y a un réel besoin de réduire le temps d'hospitalisation. Les « bedblockers » sont des patients souvent en attente de financement pour une prise en charge de leurs soins à domicile, ou éventuellement pour un accueil en ehpad. Marguerite possède 8 lits dédiés au post-hospitalisation. La Majolane qui peut proposer des soins de suite ne peut accueillir tout le monde mais peut servir de soupape à l'engorgement des services de Médipôle

Propositions :

Afin de fluidifier la sortie des patients « bedblockers » et notamment les personnes âgées :
Partenariat financement métropole/APA, aide de l'ARS ?
Mises à disposition d'ordonnances types.
Engagement des pharmacies pour fournir du matériel spécifique
Généralisation de MonSisra, MesPatients
Contacter les agences de services à la personne et leur proposer un partenariat avec une mise en place rapide d'auxiliaires de vie dès la sortie d'hospitalisation en leur demandant une sorte de crédit. Peut-être avoir une assistante sociale dédiée en partenariat avec la métropole pour essayer de faire passer nos dossiers en priorité.

Actions :

Hot line des médecins spécialistes de Médipôle à communiquer aux professionnels (9h – 17h), à disposition sur le site de la CPTS,
Développer la téléconsultation, (groupe de travail spécifique le 9 décembre),
Rencontrer avec les services d'aides à la personnes privée et public pour trouver un accord de financement d'urgence.
Rencontre avec la métropole et trouver une solution pour accélérer la procédure de prise en charge.
Demander la rétroactivité de l'obtention ou de la ré évaluation de l'APA au jour de la sortie d'hospitalisation
Protocoller les sorties et établir un véritable parcours de sortie d'hospitalisation pour les personnes âgées.
Elaboration du site internet avec une cartographie des professionnels du territoire notamment des pharmacies de proximité et des infirmiers acceptant la prise en charge de soins de nursing et des kinés éventuellement.
La cartographie et la disponibilité des professionnels pourraient permettre une véritable prise en charge avec les professionnels locaux, qui connaissent le territoire et ainsi éviter une prise en charge à la « Uber » qui engendre un véritable copinage avec des prestataires, et ainsi offrir une véritable alternative aux prestataires de soins.
Généralisation de MonSisra, MesPatients pour décloisonner les professionnels en offrant à travers le dossier patient un échange d'information.

Prochaine réunion :

A programmer lorsque le site internet sera en construction avancée courant février/mars

Groupe de travail Protocole de Coopération entre professionnel

1ere réunion, le 5 décembre 2022, 12h30-14h30

Lieu : CPTS Le Grand Large, 11 avenue Jean Jaurès, 69150 DECINES

Coordonnateur :

Jean-Pierre DESMARIS

Personnes présentes :

Me Christel QUESADA, cadre référente liens ville hôpital (équipe parcours patient au MHM),

Me Moufida HERZI, directrice clinique La Majolane, Mezzieu,

Me Laura COTTE, orthophoniste libérale, Décines,

Me Laure KOUAME, infirmière coordinatrice, MAS Marcel Chapuis,

Personnes excusées :

M. Olivier DAZINIERAS, pharmacien, Pharmacie des Plantées, Mezzieu,

M. Guilhem BERRUYER, sage-femme libéral, Décines,

Me Zahia BELKADI, directrice epahd Morlot, Décines.

Constats :

Isolement des professionnels, cloisonnement ressenti,

Absence ou informations trop succinctes pour les professionnels du territoire lors de la prise en charge d'un patient en post hospitalisation ou adressé par un autre professionnel.

Pas de dossier patient.

Blockbed : réponse financière trop lente, les patients restent hospitalisés en attendant un déblocage de fond.

Propositions :

Utilisation de MonSisra et surtout de MesPatients pour le partage d'informations entre professionnels. Répertoire des dispositifs et les professionnels capables de prendre en charge rapidement les patients qui sortent d'une hospitalisation, ou d'une sortie prévue.

Mettre en place sur un site internet, une cartographie où apparaissent les structures et les professionnels de premier recours avec les rôles spécifiques, y compris pour les structures privées et publiques,

Mettre en place un planning des disponibilités des professionnels en temps réels pour éviter des recherches infructueuses.

Réduire considérablement le délai de la prise en charge financière de l'APA afin de réduire les temps d'hospitalisation.

Actions :

Création du site internet de la CPTS qui devra être un véritable outil de travail pour les professionnels, notamment avec l'utilisation du planning partagé et de la cartographie des professionnels libéraux et des structures médicales sociales. Leurs rôles et leurs spécificités devront apparaître (après accord de la CPAM pour les libéraux à diplômes généralistes). Cette cartographie et ce planning de disponibilité ne seront accessibles qu'aux professionnels.

Généralisation et promotion de la messagerie sécurisée MonSisra, un grand nombre de professionnels ne l'utilise pas la messagerie. Des webinaires de formation MonSisra sont programmés dès janvier 2023. Sur le site internet, les actualités avec propositions de formations pour la messagerie apparaîtront régulièrement. L'utilisation de la messagerie sécurisée permettra d'accentuer le décloisonnement des professionnels.

Proposition d'une rencontre avec la métropole afin d'accélérer l'obtention de l'APA, véritable frein à la sortie de patients bénéficiaires. Proposition de rencontre avec le CCAS, les SSIAD, les structures privées de soins de nursing à domicile pour élaborer une éventuelle avance de frais, ou une accélération de procédure.

Prochaine réunion :

A programmer lorsque le site internet sera en construction avancé.

Groupe GIR

Groupe	Niveau d'autonomie
GIR 1	Nécessite une aide en permanence
GIR 2	Nécessite une prise en charge pour la plupart des activités
GIR 3	Nécessite une aide pour les soins corporels plusieurs fois par jour
GIR 4	Nécessite un aide pour la toilette, l'habillement, voire les repas
GIR 5	Nécessite un aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage
GIR 6	Est autonome

PARTIE RÉSERVÉE AU RESPONSABLE DE SECTEUR OU DE STRUCTURE

Repérage pour PERSONNE ACCOMPAGNÉE PROCHE AIDANT

Contact pris auprès

Personne accompagnée Mme/M

Intervenant Mme/M

Enfant Mme/M

Proche aidant Mme/M

Lien avec la personne accompagnée

Médecin traitant Dr

Autre Mme/M

Lien avec la personne accompagnée

Action(s) / Aide(s)	Proposée(s)	Acceptée(s)	Mise(s) en place
<input type="checkbox"/> Augmentation des heures/modification du plan d'aide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Changement des horaires de passage des intervenants (soignants, AVS, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Instauration de services de soins (infirmiers, kiné, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Portage des repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Aide technique (lève-malade, canne, déambulateur, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Adaptation du domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Téléassistance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autre, préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Impact sur le projet personnalisé
 Aucun
 Vigilance
 Réajustement

Demande d'APA Initiale
 Révision

Dossier traité le

4 Anesm_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation



A REMPLIR EN DEHORS DE L'URGENCE*

Personne accompagnée n°3 :

Âge ans

Outil de repérage complété par

Fonction

En date du

Outil de repérage transmis le

La personne accompagnée a consenti, de façon éclairée, à être évaluée à l'aide de l'outil de repérage et à partager ces informations avec les professionnels suivants :

- Responsables de secteur
- Médecins traitants
- Infirmiers
- Autres

Le proche aidant a consenti, de façon éclairée, à être évalué à l'aide de l'outil de repérage et à partager ces informations avec les professionnels suivants :

- Responsable de secteur
- Médecins traitants
- Infirmiers
- Autres

1 Attention : avant toute utilisation de l'outil, les organismes gestionnaires doivent s'acquiescer de leurs obligations relatives au traitement de données personnelles, notamment concernant les droits d'accès, d'opposition et de rectification des personnes visées en application de la Loi - Informatique et libertés - du 6 janvier 1978.

2 Urgence = état de santé qui se dégrade brutalement, ou absence soudaine de l'aidant professionnel ou familial. En cas d'urgence, appeler le Samu Centre 15 (numéro d'urgence : 15).

3 Afin de garantir la sécurité des données personnelles recueillies, le professionnel met en place un système permettant que des tiers ne puissent pas identifier les personnes concernées. Le numéro de la personne peut correspondre, par exemple, au numéro du dossier de la personne.

1

MON INTERVENTION AU DOMICILE DE LA PERSONNE

J'interviens chez la personne pour faire / l'aider à faire	Cochez si OUI	Cochez si l'intervention devient plus difficile ou impossible
Le lever / le coucher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La toilette / l'habillement / le déshabillage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La préparation / la prise de repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le ménage / le repassage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les sorties / les courses / les RDV extérieurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'aide à la prise de médicaments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LES MODIFICATIONS DE L'ENVIRONNEMENT HABITUEL DE LA PERSONNE

L'environnement habituel de la personne accompagnée a été modifié suite à	Cochez si OUI
La diminution des relations familiales et/ou des proches de la personne (séparation, hospitalisation, maladie, décès, etc.)	<input type="checkbox"/>
La diminution des relations avec l'extérieur (moins de sorties, moins de loisirs, moins de contact avec les amis, les voisins, les clubs, etc.)	<input type="checkbox"/>
L'arrêt/dysfonctionnement des passages d'intervenants à domicile (IDE, kiné, etc.)	<input type="checkbox"/>
L'arrêt/dysfonctionnement des passages du service de portage des repas	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser :	<input type="checkbox"/>

Vos commentaires éventuels :

2 Anesm_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation

LES CHANGEMENTS OBSERVÉS

J'observe que la personne accompagnée / son aidant a plus de difficultés à	Cochez si OUI pour la personne	Cochez si OUI pour le proche aidant
Faire sa toilette / s'habiller / se déshabiller	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prendre ses médicaments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser le téléphone, le téléviseur, l'ordinateur, la tablette, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se déplacer dans son logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se déplacer dans son quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser les transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faire les courses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gérer ses finances et l'administratif (payer chez les commerçants, gérer son budget, les factures, le courrier, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'observe que la personne accompagnée / son proche aidant	Cochez si OUI pour la personne	Cochez si OUI pour son proche aidant
Chute plus souvent / a chuté / a du mal à tenir en équilibre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mange moins / a maigri / s'hydrate moins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N'a plus la même hygiène (change rarement de vêtements, ne se lave plus, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se plaint beaucoup (de sa santé, de sa mémoire, de son sommeil, de voir moins bien, de moins entendre, de solitude, de manque d'argent, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A plus de douleurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se sent plus fatigué(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semble plus triste, exprime moins d'envie ou n'a plus envie de rien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A peur / Se sent angoissé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est plus agressif (ve) / Se sent persécuté(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A plus de mal à accepter / commence à refuser mon intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consomme plus d'alcool	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ne connaît plus les jours / Me reconnaît plus difficilement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Oublie parfois mes passages / ceux des autres professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N'ouvre plus les volets / vit dans le noir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Anesm_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation 3